



Non merci

Oui

Publicité

Mercredi 29 juillet 2026 12:48

« Un risque de blessures » : après l'arrosage polémique du terrain d'un club de Ligue 1, le préfet relativise



L'arrosage des pelouses de la Baumette à Angers (Maine-et-Loire) suscite la polémique. Photo d'illustration. © Thierry Creux / Ouest-France

Publicité

L'arrosage du terrain d'entraînement d'Angers Sco à la Baumette, en dehors des horaires réglementaires et sans avoir demandé de dérogation préfectorale, a fait réagir Les Écologistes du Grand Angers. Ce mercredi, le préfet de Maine-et-Loire, François Pesneau, préfère relativiser.

Alors que la sécheresse s'intensifie en Maine-et-Loire, le cas du club de football d'Angers Sco qui arrose ses pelouses de la Baumette en dehors des horaires réglementaires et sans avoir demandé de dérogation préfectorale, a fait réagir Les Écologistes du Grand Angers, ce mardi 28 juillet 2026.

Léa Vernerey, cosecrétaire du groupe local, commentait dans un communiqué : « Comment espérer que la population respecte les restrictions si des institutions reconnues ne se les appliquent pas à elles-mêmes ? »

« On ne parle que de quelques mètres cubes d'eau »

Sur le réseau social Instagram, Romain Laveau, tête de liste d'union de la gauche et des écologistes aux dernières municipales, a publié une vidéo d'une pelouse arrosée et adressé un carton rouge au club de football. « M. le préfet, que comptez-vous faire pour faire respecter cet arrêté alors que nous vivons une période de sécheresse d'une intensité record ? », a-t-il ajouté.

Newsletter maville

Abonnez-vous à la newsletter - Angers

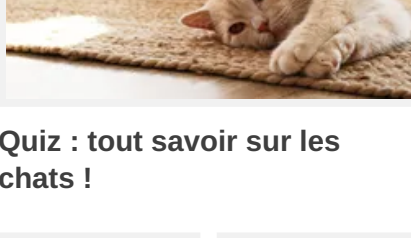
Votre e-mail Je m'inscris

Votre e-mail, avec votre consentement, est utilisé par la société Additi - Com pour recevoir les newsletters sélectionnées. En savoir plus

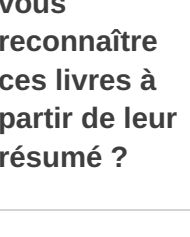
Publicité

Publicité

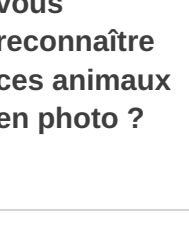
Quiz et jeux



Quiz : tout savoir sur les chats !



Quiz. Saurez-vous reconnaître ces livres à partir de leur résumé ?



Quiz. Saurez-vous reconnaître ces animaux en photo ?

Tous les quiz

romainlaveau
Original audio

View profile

View more on Instagram

271 likes

romainlaveau

CARTON ROUGE pour @angers_sco

Alors que notre département est en vigilance renforcée #sécheresse depuis le 17 juillet et qu'il est strictement interdit pour les particuliers et les professionnels d'arroser les pelouses, le club de foot arrose chaque jour son terrain d'entraînement à la Baumette à #Angers (même #arrosage constaté hier).

Cette vidéo a été prise à 10h35 ce samedi 25 juillet.

Comment voulez-vous que les habitants respectent les mesures en vigueur si une structure aussi importante que le SCO ne s'y tient pas ?

M. le @prefet_49 que comptez-vous faire pour faire respecter cet arrêté alors que nous vivons une période de sécheresse d'une intensité record ?

View all 135 comments

Add a comment...

Lire aussi : [Après avoir refusé de signer pro, cette pépite du centre de formation d'Angers Sco signe chez un grand d'Europe](#)

Sollicité ce mercredi 29 juillet, le préfet de Maine-et-Loire, François Pesneau, relativise. « C'est une polémique à mon avis inutile. On ne parle que de quelques mètres cubes d'eau. Cette équipe joue en première division, il y a un risque de blessures et un modèle économique derrière. On va retravailler pour, éventuellement, limiter les heures d'irrigation. »

Ouest-France

Retrouvez d'autres actus sur la commune de :

Angers

Donnez votre avis

Abonnez-vous 1^{er} mois offert

Acheter le journal du jour

Les avis des internautes

* Votre commentaire...

* Votre email

☐ En cochant cette case, j'accepte et je reconnais avoir pris connaissance des **conditions générales d'utilisation** et de la **politique de données personnelles**.

Envoyer

Vos données personnelles font l'objet d'un traitement informatique par la société Additi Multimedia, sur le fondement de l'exécution d'un contrat et sont utilisées notamment pour prendre en compte, modérer et répondre à vos commentaires sur les contenus mis en ligne sur le site. Elles seront conservées conformément à notre politique de données personnelles, sauf dispositions légales particulières. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation et de portabilité, en vous adressant directement à pdp@sipa.ouest-france.fr ou par courrier à "Délégué à la Protection des Données Personnelles SIPA Additi Multimedia - ZI Rennes Sud-Est, - 10 rue du Breil - 35051 Rennes cedex 9". Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL. **En savoir plus**

Publicité

SITES OUEST-FRANCE

- Ouest-France
- Annonces voiture occasion
- Ouest-France Immo
- Ouest-France Emploi
- Ouest-France Solidarité

SERVICES

- Incubateur OFF7
- Comparateur Assurances
- Infolocale
- Bons plans Ouest-France
- Commerces Ouest-France
- Comparateur de produits
- Codes promo
- Modifier mes choix de cookies
- Gérer le service Utiiq

RUBRIQUES SITE MAVILLE

- Accueil
- Toute l'info de votre région
- Infos sportives
- Guide restaurants
- Sorties Ciné
- Sorties
- Jeux concours
- Le Magazine
- Prévisions météo
- Infos pratiques

Les applications mobiles du groupe SIPA Ouest-France disponibles en téléchargement

Mentions légales | Données personnelles | Cookies | Contact | Plan du site | Devenez annonceur | © Maville.com